

Les Muses

F e m m e s e n M o u v e m e n t

Spécial élections
pour les désabusées de la
politique
Lire avant de recycler!



**À TOUTES CELLES
QUI SONGENT DÉJÀ
À JETER CE NUMÉRO
S'IL VOUS PLAÎT AT-
TENDEZ!**

Rédaction et recherche, Hélène Morin
Mise en page, Michou Desrosiers
Corrections, Diane Desrosiers, Isabelle Cyr

PETIT GUIDE POUR SE FAMILIARISER AVEC LA POLITIQUE FÉDÉRALE ET SES ENJEUX

Vous tenez entre vos mains le premier numéro *ÉDITION SPÉCIALE ÉLECTION* de l'histoire de Femmes en Mouvement. Jamais en 28 ans d'existence nous n'avions éprouvé le besoin de faire un bulletin de ce genre.



Ce besoin est né des discussions que nous avons eues avec certaines d'entre vous. Nous avons constaté que plusieurs étaient en colère contre le gouvernement ou encore contre les politicienNEs et leur façon de faire. D'autres, au contraire, ne se sentent absolument pas concernées par cette campagne ou par la politique en général. Ce qui est certain cependant, c'est que la très grande majorité d'entre vous n'a pas le temps de suivre la campagne. Entre le travail, les enfants, le ménage et l'épicerie, il ne reste souvent que peu d'espace pour se reposer. Alors lire, écouter ou regarder les nouvelles, chercher les informations complémentaires, étudier les différents programmes, nous comprenons que le temps manque souvent.

Dans ce numéro :

Quand l'appel au urnes...	2
Gauche ou droite	3
Un gouvernement...	4
Plus la droite avance...	3
Petit tour d'horizon...	8
Le système parlementaire	9
Sondage	10

Toutefois, il est important de le prendre, ce temps. Tout d'abord parce que nous vivons en démocratie et que l'une de nos plus grandes responsabilités de citoyenne est d'aller voter et, pour voter, il faut être informée. Ensuite, parce que les acquis gagnés de haute lutte par les femmes, sont en péril. **NOUS DEVONS RÉAGIR!**

À l'instar de l'ensemble des groupes de femmes du Québec, à la suite du bilan extrêmement négatif en matière de droits des femmes du gouvernement minoritaire de Stephen Harper et face aux menaces que laisse entrevoir l'élection d'un gouvernement conservateur majoritaire : la *Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles*, organisation politiquement très engagée



mais non partisane, appelle la population de la région à battre les conservateurs. La Table n'accorde pas son appui à un parti politique. Elle invite toutes les électrices et les électeurs à accorder leur voix à la personne candidate qui ferait le mieux obstacle aux visées conservatrices.

Comme vous le savez, Femmes en Mouvement lutte pour améliorer les droits des femmes de la MRC de Bonaventure. Ce numéro spécial a été réalisé à partir de nos préoccupations de femmes habitant la Gaspésie. Nous vous invitons à le lire, car si nous voulons une société juste, égalitaire et solidaire, nous devons nous impliquer et voter. Parce que si on ne s'occupe pas de nos affaires, d'autres le feront à notre place et pas nécessairement comme nous l'aurions voulu...

QUAND L'APPEL AUX URNES SE FAIT ENTENDRE

Alors que certains l'ont fait des dizaines de fois, d'autres ne l'ont encore jamais fait. Chose certaine, le dépôt de notre bulletin de vote dans l'urne constitue un droit et un acte démocratique par lequel chaque citoyenNE est appeléE à exprimer sa volonté politique. Les élections fédérales, sur lesquelles nous sommes appeléEs à nous prononcer, **traitent d'enjeux majeurs qui auront un impact sur nos vies à tous et à toutes**. En effet, qu'il s'agisse de la question de la guerre en Afghanistan, du rôle que les citoyennes et citoyens canadiens veulent octroyer à leur armée, de la question de la protection de l'environnement, de la pauvreté ou de la précarité sans cesse grandissante au travail : chacune de ces questions nous touche de près ou de loin.

Ainsi les élections et la campagne électorale qui les précède sont un bon moment pour :

- ☒ Questionner les candidats sur leurs positions.**
- ☒ S'informer sur les différents partis et comparer leurs propositions.**
- ☒ Exprimer sa satisfaction ou son insatisfaction envers le gouvernement au pouvoir.**
- ☒ Voter pour un parti qui représente bien nos valeurs et nos idées.**

Sources :

De grandes parties de ce texte ont été tirées du document «Les élections fédérales canadiennes 2008 » du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ). Merci beaucoup pour votre travail.

Wikipédia,

Équipe Perspective Monde, Université de Sherbrooke

Élection Canada

Fédération des femmes du Québec (FFQ)

⊠ GAUCHE OU DROITE ⊠

LADROITE ⊠

La droite est une position politique qui défend l'économie de marché, la propriété privée et les valeurs axées sur les libertés individuelles. Elle propose souvent la réduction des dépenses publiques, une déréglementation, le désengagement de l'État dans certains domaines et la privatisation d'entreprises publiques dans la mesure où des entreprises privées pourraient prendre le relais. Les politiciensNEs de droite favorisent aussi des réductions d'impôts pour les entreprises et les particuliers (souvent les plus riches!), convaincus que la recherche du profit est positive et qu'elle constitue un incitatif à l'investissement, à l'innovation et à la recherche de nouveaux marchés.

Concrètement, cela veut dire que les politiques de droite répondent d'abord aux préoccupations des plus riches de ce monde. Leur slogan pourrait être "Les pauvres sont pauvres parce qu'ils le méritent" ou encore "Si tu veux, tu peux". Ils sont peu sensibles aux problèmes qu'une personne peut rencontrer dans sa vie et au lieu lui venir en aide, ils se fient plutôt aux forces du marché pour contrôler l'économie.

⊠ LA GAUCHE

La gauche est une position politique qui met de l'avant le développement ou le maintien d'un État interventionniste ou d'un État providence fort. Critiques à l'endroit des «abus» de l'économie de marché ou du capitalisme, les politicienNEs de gauche proposent souvent des politiques qui bénéficient à l'ensemble de la population. L'assurance maladie, l'assurance-chômage (modifiée par des politiques de droite pour devenir l'assurance-emploi), l'aide sociale et les pensions de vieillesse sont quelques exemples de programmes qui redistribuent la richesse de notre pays à L'ENSEMBLE DE SES CITOYENNES ET CITOYENS et non pas seulement à quelques-uns.

Leur slogan pourrait être "Vers une société plus juste, plus égalitaire et plus écologique"

UN GOUVERNEMENT MAJORITAIRE OU MINORITAIRE...

Au Canada, les prises de décisions à la chambre des communes se font à la majorité simple des députés. Puisqu'il y a 308 circonscriptions électorales au Canada, pour être majoritaire, un parti doit donc remporter 155 sièges. Le Parti conservateur détient actuellement 125 sièges, les libéraux 103, le Bloc Québécois 51 et le NPD 29. Ainsi pendant la dernière législation, pour faire adopter une loi, un budget ou une motion, le Parti conservateur devait nécessairement obtenir l'appui d'un des partis d'opposition. Toutefois, puisqu'il constitue l'exécutif canadien, il est maître de la gestion de l'État, du budget, etc. Ce qui lui permet tout de même d'imposer ses choix idéologiques.

PLUS LA DROITE AVANCE... PLUS LES CANADIENNES PERDENT DES DROITS!

Les personnes qui s'inscrivent dans le courant de la droite sont pour le conservatisme moral et social, elles défendent la famille traditionnelle, s'opposent à l'homosexualité et au libre choix en matière d'avortement. Elles sont aussi souvent pour le durcissement des lois criminelles et pénales allant jusqu'à la peine de mort. Ces personnes se mobilisent dans les coulisses à Ottawa et ont des liens directs avec leurs collègues états-uniens qui souhaitent criminaliser l'avortement.

Depuis que le jugement Morgentaler de la Cour suprême du Canada, en 1988, a décriminalisé l'avortement, aucun projet de loi n'est venu restreindre le droit à l'avortement, mais des tentatives sont régulièrement effectuées par l'entremise de députés anti-choix.

Un projet de loi émanant du député conservateur Ken Epp pourrait réduire petit à petit les droits constitutionnels des femmes et menacer leur accès à un avortement sécuritaire et légal. En mars 2008, la Chambre des communes a adopté en deuxième lecture le projet de loi C-484, *Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels*. Ce projet de loi, qui bénéficie d'un vaste appui des groupes pro-vie, reconnaîtrait comme crime distinct le fait de causer la mort ou de blesser un « enfant non encore né », séparant ainsi les droits du fœtus de ceux de la femme qui le porte.

Même si c'est parce que le meurtre d'une femme enceinte les attriste et les indignent sincèrement que certaines personnes défendent un tel projet de loi, nous soutenons que ce dernier constituerait, pour les femmes enceintes, une menace plutôt qu'une protection. Il pourrait aussi mettre en péril le droit à l'égalité des femmes, sans compter qu'il ne s'attaque pas au vrai problème, celui de la violence conjugale.

Le projet de loi C-484, qui est maintenant mort au feuilleton, s'est rendu très loin à la Chambre des communes. S'il avait été adopté, il aurait constitué un premier pas vers la reconnaissance des droits du fœtus et vers la recriminalisation de l'avortement. L'adoption de C-484 en deuxième lecture a été rendue possible, entre autres, par un vote favorable de 118 des 122 députés conservateurs présents.

PLUS LA DROITE AVANCE... PLUS LES CHÔMEURS ET LES CHÔMEUSES SONT LAISSÉS POUR COMPTE!

Jusqu'en 1990, près de 75 % des travailleurs et travailleuses qui se retrouvaient sans emploi avaient accès au régime d'assurance-chômage (devenu maintenant assurance-emploi). En 1990, le gouvernement libéral de Jean Chrétien a modifié les règles et mis un terme à l'universalité du régime. Résultat : aujourd'hui, moins de 45 % des travailleurs et travailleuses perdant leur emploi auront droit à l'assurance-emploi, pour un maximum admissible de 55 % de leur salaire. Par ailleurs, non seulement l'accès à l'assurance-emploi a-t-il été considérablement réduit, mais pour deux travailleurs au même salaire ayant travaillé le même nombre d'heures, le montant total des prestations pourra varier jusqu'à 160 %, soit plus du double, uniquement en fonction de leur lieu de résidence!

Afin de corriger ces disparités, le projet de loi C-269 a été déposé. Ce projet réduisait le nombre d'heures requises pour qu'un travailleur soit admissible, il haussait la couverture de 55 % à 60 % du salaire et abolissait le délai de carence qui est actuellement de 2 semaines. Malgré le fait que le Bloc, le Parti libéral et le NPD étaient tous trois en faveur du projet, le Parti conservateur a refusé d'y donner suite, témoignant ainsi de son indifférence face à la précarité de la situation des chômeurs et chômeuses, mais également de son mépris de la démocratie!

PLUS LA DROITE AVANCE... PLUS LES AÎNÉS SONT LAISSÉS POUR COMPTE!

Malgré la promesse électorale qu'il avait faite, le gouvernement conservateur refuse d'accorder la rétroactivité automatique aux aînés à faible revenu qui n'ont pas reçu le supplément de revenu garanti pendant des années, même s'ils y avaient droit. L'état de vulnérabilité et de solitude dans lequel se retrouvent souvent les aînés fait en sorte que plusieurs ne connaissent ni leurs droits ni leurs recours. Actuellement, il y a au moins 135 000 personnes âgées, dont plus de 40 000 Québécois et Québécoises qui auraient droit à cette aide, mais qui ne la reçoivent pas.

Exiger, comme c'est le cas actuellement, que ces personnes entreprennent des démarches complexes pour obtenir le supplément de revenu auquel elles ont droit est irréaliste. Par ailleurs, exploiter la vulnérabilité de ces aînés en refusant l'octroi automatique de ces sommes qui leur garantiraient un peu plus de dignité est simplement inadmissible!

PLUS LA DROITE AVANCE... PLUS KYOTO RECULE!

Il est maintenant de notoriété publique que le bilan des conservateurs en matière environnementale est catastrophique. En décembre 2002, le Canada devenait le 92^e État à ratifier le protocole de Kyoto. À ce jour, pas moins de 141 États se sont engagés à respecter les cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) fixées par ce traité, c'est-à-dire à ramener leurs émissions de GES à 6 % sous leur niveau d'émission de 1990. Malheureusement, malgré l'engagement du Canada de respecter le protocole de Kyoto, le gouvernement conservateur a décidé qu'il renierait cette promesse faite à la population canadienne et à la communauté internationale. Le grand responsable du dossier climatique à l'ONU a même laissé entendre que le Canada était hypocrite au plan environnemental. Les gouvernements du Québec et de l'Ontario ont d'ailleurs tous deux souligné que leurs provinces, qui représentent ensemble les 2/3 de la population canadienne, étaient en désaccord avec la position des conservateurs. Malgré l'opposition suscitée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, les conservateurs sont restés obstinément sur leurs positions, témoignant de leur indifférence face à la détérioration de la planète et, une fois de plus, de leur mépris de la démocratie!

PLUS LA DROITE AVANCE... PLUS LES AUTOCHTONES VOIENT LEURS DROITS BAFOUÉS!

En 2005, le gouvernement fédéral signait l'Accord de Kelowna qui visait à réduire l'écart qui existe entre les Autochtones et le reste de la population canadienne dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau potable et des possibilités de développement économique. Malgré le fait que tous les premiers ministres provinciaux aient appuyé cet accord, Stephen Harper, lors de son arrivée au pouvoir, décida de ne pas le respecter.

Cette attitude méprisante, qu'a le gouvernement conservateur envers les Autochtones, s'est également manifestée par son refus de signer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, pourtant signée par plus de 140 pays. Il est déplorable que ces engagements, qui auraient eu un effet positif sur la vie de nombreux Autochtones, aient été relégués aux oubliettes...

PLUS LA DROITE AVANCE... PLUS UN PETIT NOMBRE DE CANADIENS ET DE CANADIENNES S'ENRICHISSENT!

VRAI! Pour une personne qui gagne entre 12 000 \$ et 25 000 \$, une baisse de la TPS de 1 % lui fera économiser 87 \$ par an... l'équivalent d'un café par semaine!

En effet, plusieurs biens de première nécessité sont exemptés de la TPS, notamment, les loyers et la nourriture. Donc, ceux qui profiteront le plus de cette baisse sont ceux qui consomment beaucoup et qui achètent des biens de valeur (bijoux, voiture, propriété, etc.). Pour les moins nantis, qui consacrent une grande partie de leur revenu aux biens de première nécessité, il y a peu d'avantages. D'ailleurs, les personnes à faible revenu reçoivent un remboursement de TPS. Ils en paient donc très peu. Ultimement, c'est donc une réduction... pour les riches, au détriment de l'État et de la collectivité! Ainsi, le gouvernement Harper qui a effectué deux baisses de 1 % de la TPS a réduit le budget fédéral de 12 milliards \$.

ET PLUS ENCORE...

Le Parti conservateur a aboli le programme national de services de garde : le Canada est ainsi devenu le pays membre de l'*Organisation de coopération et de développement économiques* (OCDE) qui investit le moins dans ses programmes de développement et d'éducation à la petite enfance. Le Canada se classe aussi au dernier rang dans les évaluations internationales sur le plan de l'accès aux services éducatifs, de garde à l'enfance et pour leur qualité.

Le Parti conservateur a refusé d'adopter une loi proactive sur l'équité salariale. Il a aussi refusé de baisser le seuil d'admissibilité pour les prestations d'assurance-emploi; le seuil actuel de 910 heures empêche 68% des femmes de toucher des prestations.

Le Parti conservateur a aboli le Programme de contestation judiciaire qui finançait les actions en justice en vertu des droits à l'égalité. C'est grâce à ce programme que des groupes ont défendu en Cour Suprême, entre autres, le droit au mariage des conjoints de même sexe. Le Fond du Centre national de prévention du crime a aussi été coupé, alors qu'il avait permis de financer plusieurs projets de groupes féministes sur des questions relatives aux violences contre les femmes.

Le gouvernement Harper a diminué la portée du Registre canadien des armes à feu en décidant de ne pas imposer de sanctions aux détenteurs d'armes à feu qui ne les enregistrent pas. Pourtant, les statistiques le prouvent, le contrôle des armes à feu sauve des vies, des vies de femmes. Le nombre de décès, de blessures et de crimes avec armes à feu, particulièrement par carabine ou fusil de chasse, a diminué significativement depuis l'instauration du registre.

Le gouvernement conservateur de Stephen Harper a complètement modifié Condition féminine Canada, un programme initialement voué à l'avancement des droits des femmes. **Il a changé les règles s'appliquant au financement des organisations de femmes, interdisant désormais l'utilisation de fonds fédéraux pour toutes les activités visant à revendiquer des droits et à influencer le gouvernement!** Il a aboli le financement de la recherche sur la condition féminine. De plus, il a fermé 12 des 16 bureaux régionaux de Condition féminine Canada disséminés à travers le Canada.

LA SITUATION ACTUELLE DES FEMMES AU CANADA

Selon Statistique Canada, les gains moyens des femmes qui occupent un emploi sont toujours considérablement plus bas que ceux des hommes. Les femmes représentent une fraction disproportionnée de la population ayant un faible revenu et elles sont aussi beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. La majorité des femmes au travail continuent d'occuper des emplois à prédominance féminine. Bien que les femmes de minorités visibles soient plus instruites, en moyenne, que les autres Canadiennes, elles sont un peu moins susceptibles d'être employées et elles sont généralement moins rémunérées que les autres travailleuses. Le taux de violence conjugale contre les femmes autochtones est plus de trois fois supérieur au taux de violence contre les femmes non autochtones.

CELLES QUI SE SONT BATTUES POUR NOUS

Au Canada, les femmes n'ont pas toujours eu les mêmes droits que les hommes en matière de vote. Elles obtinrent le droit de vote grâce à leur insistance tenace, qui se traduisit par des campagnes intenses et originales. Leurs efforts furent finalement récompensés.

En 1916, le Manitoba devint la première province à adopter une loi qui accordait aux femmes le droit de vote aux élections provinciales. Cette percée ouvrit la voie à de nouvelles lois sur le suffrage partout au Canada où les groupes de pression étaient actifs.



Les dirigeantes de la Political Equality League of Manitoba après qu'elles eurent assisté à l'adoption du projet de loi sur le vote des femmes en janvier 1916.

Dans les neuf années qui suivirent l'obtention du droit de vote par les Manitobaines, le gouvernement fédéral et la plupart des provinces adoptèrent des lois donnant le droit de vote aux femmes (1916-1925). Au Québec, il fallut attendre jusqu'en 1940. Depuis l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés en 1982, le suffrage universel est protégé au Canada par la loi constitutionnelle.

LE SYSTÈME PARLEMENTAIRE AU CANADA

Le Canada est un État fédéral constitué de dix provinces et de trois territoires. Il a un système parlementaire avec de fortes traditions démocratiques*. Au Parlement, nos représentants examinent les principales questions de l'heure, décident des politiques et des lois et tiennent le gouvernement responsable de ses actes.

***Démocratie** : la racine du terme **démocratie** signifie « pouvoir du peuple » et désigne un ensemble de principes philosophiques et politiques suivant lequel un groupe social donné organise son fonctionnement par des règles élaborées, décidées, mises en application et surveillées par **l'ensemble des membres de ce groupe**.

Suivant cette définition, et afin de maintenir une véritable démocratie au sein du pays, l'ensemble de la population est en droit de **revendiquer**, **critiquer** et **contester** toute politique soutenue ou non par le gouvernement ainsi que les gestes posés par les représentants du peuple.



PETITS TOURS D'HORIZON DES PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES



Le Parti conservateur du Canada (PC)

Chef : Stephen Harper, actuel premier ministre du Canada

Candidat dans la circonscription Gaspésie – les Îles-de-la-Madeleine : Darryl Gray

Position idéologique : Droite

Site : www.conservateur.ca

Le PC est de l'école du libre marché au niveau économique et il prône des valeurs conservatrices (opposé à l'avortement, fermeture face à l'homosexualité, grande place de la religion, retour aux "valeurs traditionnelles" etc). Très près de l'administration Bush, il croit que la croissance économique (tant la création de la richesse que sa répartition) sera assurée par la main invisible du marché économique, et donc, par le moins de réglementation possible. **Par conséquent, le PC n'encourage pas les lois visant à protéger l'environnement ou les travailleurs et les travailleuses, car il croit que ces lois nuisent à l'économie canadienne.** Fidèle à sa théorie du libéralisme économique, le gouvernement conservateur a réduit les impôts que paient les entreprises (comme les pétrolières) et ceux des particuliers (surtout des plus riches!). Évidemment, une telle baisse signifie moins de revenus pour le gouvernement et donc, des coupures dans différents programmes.

(...) PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES



Le Parti libéral du Canada (PLC)

Chef : Stéphane Dion, actuel chef de l'opposition officielle

Candidat dans la circonscription Gaspésie – les Îles-de-la-Madeleine : Denis Gauvreau

Position idéologique : Parfois à droite, parfois à gauche...

Site : www.liberal.ca

Le Parti libéral du Canada a été remplacé au pouvoir par les conservateurs en 2006. Il avait été éclaboussé par le scandale des commandites (Commission Gomery) avant les dernières élections. La perte de confiance des électeurs et des électrices envers ce parti est sans aucun doute un facteur déterminant de sa non réélection.

Depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs dans un contexte de gouvernement minoritaire, les libéraux ont permis au PC d'adopter plusieurs projets de loi en refusant de s'opposer aux propositions du PC. En matière économique, le Parti libéral et le Parti conservateur se ressemblent sur plusieurs points, principalement en ce qui concerne les baisses d'impôts pour les entreprises et les particuliers. Cependant les Libéraux croient nécessaire l'imposition de certaines réglementations, notamment quant à la protection de l'environnement. Ils se sont d'ailleurs prononcés en faveur du protocole de Kyoto. En ce qui a trait à la présence militaire canadienne en Afghanistan, le Parti conservateur et le Parti libéral partagent de nombreux points communs, notamment celui d'être tous les deux en faveur de la présence canadienne en Afghanistan jusqu'en 2011.



Le Bloc Québécois

Chef : Gilles Duceppe

Candidat dans la circonscription Gaspésie – les Îles-de-la-Madeleine : Raynald Blais

Position idéologique : De gauche

Site : www.blocquebecois.org

Le Bloc Québécois est un parti souverainiste qui vise à défendre les intérêts du Québec à Ottawa, notamment en s'assurant du respect des compétences des provinces et en augmentant les transferts fédéraux. Cependant, puisque le Bloc ne présente que des candidats dans les circonscriptions québécoises, il est impossible qu'il prenne un jour le pouvoir. Parmi les dossiers prioritaires du Bloc pour l'année 2008-2009, notons la mise en place de mesures pour contrer la crise forestière et manufacturière, l'augmentation du supplément de revenu garanti pour les aînés, l'augmentation du financement de l'éducation post-secondaire, le rétablissement du programme de contestation judiciaire et celui de Condition féminine Canada, le rétablissement des transferts fédéraux pour le logement social et le retrait des privilèges fiscaux pour les entreprises exploitant les sables bitumineux.

(...)PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES



LE NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE (NPD)

Chef : Jack Layton

Candidat dans la circonscription Gaspésie – les Îles-de-la-Madeleine : Gaston Langlais

Position idéologique : De gauche

Site : www.npd.ca

Depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs, le NPD a rarement appuyé leurs propositions. Il est en désaccord avec l'approche économique et la politique de sécurité prônée par les conservateurs. De plus, le NPD s'est systématiquement opposé aux projets de loi visant à criminaliser les jeunes contrevenants au même titre que des adultes ainsi qu'aux politiques économiques présentées dans les budgets des conservateurs. Pour le NPD, les programmes de réinsertion priment sur la répression des crimes, et un revenu suffisant pour l'ensemble de la population prime sur l'enrichissement des mieux nantis.

En ce sens, la politique économique du NPD vise à assurer à tous et à toutes un revenu décent. Le NPD fait le pari que ces revenus permettront aux Canadiens d'acquérir les biens et services dont ils ont besoin et que, dès lors, ces dépenses stimuleront l'économie et créeront davantage de richesse que lorsque l'argent demeure concentré dans les mains des mêmes personnes. En ce qui a trait à la présence militaire en Afghanistan, le NPD demande, depuis août 2006, que les troupes canadiennes soient retirées d'Afghanistan.

(Le candidat du NPD pour notre circonscription, M. Gaston Langlais, s'était présenté pour le Parti conservateur lors de l'élection de 2006.)



PARTI VERT DU CANADA (PVC)

Chef : Elizabeth May

Candidat dans la circonscription Gaspésie – les Îles-de-la-Madeleine : Julien Leblanc

Position idéologique : De gauche

Site : www.partivert.ca

Comme son nom l'indique, le Parti vert a pour priorité de protéger l'environnement. Il désire donc favoriser l'économie d'énergie, une plus grande conservation de la faune, des habitats et des écosystèmes naturels, mettre en place une économie verte, accroître les systèmes de transport en commun qui sont plus écologiques et responsables au plan social, afin d'atteindre les objectifs de Kyoto et de les surpasser.

À cette fin, le PVC propose diverses subventions et taxes sur les produits polluants afin d'inciter les gens à réduire leur consommation. Le Parti vert propose également de mettre en place un système de soins de santé public et universel qui mettra l'accent sur la santé globale des Canadiennes et des Canadiens, et pas seulement un système de traitement des malades. En ce qui a trait à la pauvreté, à la redistribution de la richesse ou à la guerre, le parti n'a pas pris de position officielle. Ce parti n'a pas encore élu de députés à la Chambre des communes..

PETIT QUESTIONNAIRE

Ici s'achève la lecture de notre « *Petit guide pour se familiariser avec la politique fédérale et ses enjeux* » mais avant de nous quitter, nous aimerions que vous nous aidiez à l'évaluer.

1. Comprenez-vous mieux le débat politique autour des élections fédérales de 2008?

Oui Non Plus ou moins

2. Nommez une chose que vous avez apprise?

3. Croyez-vous que ce document vous a été utile pour choisir votre candidatE?

Oui Non Plus ou moins

4. Est-ce que les textes vous ont semblés clairs et précis?

Oui Non Plus ou moins

5. Nommez les choses qui vous ont déplues.

6. Pensez-vous que nous avons bien fait de faire ce spécial élections? Commentez.

7. Avez-vous d'autres commentaires?

Vous pouvez nous retourner ce petit sondage au 152 A Avenue Grand-Pré, Bonaventure, G0C 1E0 ou nous l'apporter au Centre.

VOUS VOULEZ DISCUTER ET EN SAVOIR PLUS ?

NOUS VOUS INVITONS À PARTICIPER À UNE RENCONTRE QUI SE TIENDRA AU LOCAL DE FEMMES EN MOUVEMENT LE 6 OCTOBRE À 18H00.

NOUS VOUS ATTENDONS POUR SOUPER.

PAS BESOIN D'ÊTRE UNE SPÉCIALISTE POUR PARTICIPER, IL SUFFIT JUSTE DE VOULOIR ÉCHANGER AVEC D'AUTRES FEMMES QUI SE POSENT AUSSI DES QUESTIONS SUR LES ENJEUX DES PROCHAINES ÉLECTIONS.

Inscription obligatoire 418-534-4345

« Parce que chaque vote compte, aux prochaines élections, moi, je m'informe et je vote! »

